

## International : protéger nos libertés, partager nos valeurs

### *Le monde tel qu'il est*

Depuis plus d'une décennie, la France et l'Europe font face à une nette dégradation de leur environnement stratégique. La déstabilisation des espaces méditerranéen et saharo-sahélien fait écho à celle du Proche et Moyen-Orient et au retour des *Etats puissances*. Certains, telle la Russie, déstabilisent des pays aux marches de l'Europe, comme en témoignent la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée par Moscou au mépris du droit international le plus élémentaire. Cette montée des périls est amplifiée par les conséquences du dérèglement climatique qui imprime de plus en plus fortement ses effets et la crise de la Covid. Celle-ci agit à la fois comme un révélateur et un accélérateur des tendances lourdes à l'œuvre sur une scène internationale que le système onusien a de plus en plus de mal à réguler. Sans compter l'apparition de nouveaux champs d'affrontement qui émergent ou réémergent, tel le cyber et l'espace qui se militarisent.

A ce constat sans appel, il faut ajouter un retour des idéologies, comme en témoigne l'affrontement désormais ouvert pour le leadership mondial entre les Etats-Unis qui, depuis l'élection de Joe Biden, tentent de rallier les sociétés démocratiques, et la Chine appuyée par les régimes autoritaires, les "*démocraties*" et une internationale populiste et conservatrice.

C'est pourquoi il y a urgence à faire évoluer la politique extérieure et les positions à l'international, tant de la France que de l'Europe, car pour être à la mesure des défis stratégiques, climatiques et sanitaires, *protéger nos libertés et partager nos valeurs*, les Européens n'auront pas d'autres choix que de coopérer et de relancer une politique extérieure commune ambitieuse.

### *Pour un universalisme au diapason du monde*

Menant une politique extérieure classique où les seules considérations de puissance semblent prédominer, la France doit mettre son action internationale au diapason non seulement des impératifs sécuritaires mais également des valeurs démocratiques, sociales et écologiques qu'elle prône afin d'être à la hauteur des défis qui s'imposent à elle.

Elle **doit porter un nouvel universalisme où la solidarité internationale, les droits de l'homme et la préservation de l'environnement constituent des axes stratégiques**. Il convient donc de faire évoluer sa politique par :

- **Une démocratisation de la politique extérieure**

Concentrée entre les mains de l'exécutif, consignée au sein du *domaine réservé* du président de la République, débattue en conclave par des *sachants*, la politique extérieure et de défense doit faire l'objet d'un véritable contrôle démocratique. A l'image d'autres démocraties, comme les Etats-Unis, le Parlement doit retrouver un rôle tant en matière de conception que de contrôle.

**Au sein de celle-ci, la société civile** a un rôle à jouer afin de permettre à notre pays d'être en phase avec les aspirations de nos partenaires comme en témoigne la richesse des échanges humains et culturels entre la société française et celles du Maghreb et des Afriques.

**Notre politique d'exportation d'armements doit être revisitée** de telle sorte que les armes françaises ne se retrouvent plus employées dans des guerres illégales (Yémen) ou la répression de populations (Égypte). Un contrôle parlementaire intégrant la question des droits humains paraît indispensable.

Des **commissions permanentes des droits humains et des libertés publiques** doivent être créées au sein de l'Assemblée nationale et du Sénat afin d'examiner ces problématiques tant internationales qu'internes à la France.

- **Ce débat sur les exportations d'armements impacte les contours de notre politique de défense et de sécurité dont le modèle est appelé à évoluer**

La décision de renouveler la dissuasion nucléaire a été prise au mépris de tout débat public mais son devenir est à discuter à l'aune de la sécurité européenne et d'un désarmement multilatéral et négocié.

Si les capacités de projection extérieure et de force sont à préserver au service de la paix, en revanche les décisions concernant les opérations extérieures doivent être mieux contrôlées. Cela suppose une révision de l'article 35 de la Constitution afin de permettre au Parlement de débattre et de voter leur mise en œuvre et leur reconduction tous les ans.

### ***Pour un internationalisme européen solidaire, écologiste et humaniste.***

Comme elle n'est pas restée en marge de la compétition économique mondiale, l'Europe ne peut demeurer en deçà des affrontements en cours. Elle doit achever sa mue et assumer un rôle d'acteur géopolitique de premier plan.

C'est à cette aune que doit être revisitée la question des alliances, la sécurité continentale reposant sur deux systèmes imparfaits. D'un côté, l'Alliance atlantique dans laquelle prédominent largement les Etats-Unis ; de l'autre, une Europe de la défense embryonnaire d'un point de vue institutionnel et capacitaire, et non-intégrée. L'hybridation des deux systèmes ne constitue plus une solution pérenne pour la sécurité de l'Europe. En conséquence de quoi, la France et l'Europe doivent achever la mue de la défense européenne. **S'il convient de privilégier cette dernière voie, celle-ci ne saurait être exclusive d'une relation transatlantique rééquilibrée.** Une véritable Europe de la défense impliquerait l'écriture d'un Livre blanc de la défense et de la sécurité européenne à 27, la consolidation des éléments opérationnels existants, et le renforcement des coopérations industrielles et opérationnelles.

Cette affirmation de l'Europe dans le monde passe également par un combat pour les communs et une sécurité pour les acteurs économiques.

L'Union européenne doit garantir la sécurité de ses entités économiques et culturelles et se doter d'une politique d'intelligence économique concertée dont toutes les entreprises puissent

bénéficiaire, en mettant en place une structure de protection des informations économiques et culturelles, en coordonnant les services européens du renseignement mais aussi en assurant une cyberdéfense nationale et continentale. C'est ainsi que nous défendrons la créativité européenne dans nos secteurs essentiels (environnement, numérique, biotechnologies, culture, énergie, etc..) et que nous pourrons partager avec le plus grand nombre la plus-value de cette politique.

En contrepartie, l'Union doit se donner les moyens d'observer en permanence le comportement de nos agents économiques lorsqu'ils prennent part à la concurrence internationale, notamment en matière de respect des normes environnementales et sociales.

### ***Pour la sanctuarisation des biens communs***

Les ressources de la planète n'étant pas inépuisables, leur exploitation doit être régulée, contrôlée et partagée équitablement par les membres de la communauté internationale. Certains sont mieux pourvus que d'autres en ressources naturelles et les entreprises qui y sont implantées en font le commerce librement, en s'appuyant sur les lois inégales du marché et les traités d'échanges souvent peu contraignants sur le plan social, écologique et humain.

La concentration de ces biens tels l'eau potable, les terres agricoles et les sources d'énergie, crée des inégalités et des disparités entre les nations et les peuples. Or, les besoins sont les mêmes pour toute vie humaine. Aussi la sécheresse, l'accaparement des terres fertiles et les déplacements de populations sont-ils souvent à l'origine de conflits meurtriers ou y contribuent-ils. Les ressources comme les hydrocarbures et les matières premières précieuses ont de tous temps suscité les convoitises, leur contrôle et leur exploitation provoquant les pires injustices (invasions, esclavage, occupations de terres, expulsions, destructions des écosystèmes...).

C'est pourquoi il est urgent de mettre en place des mécanismes régulateurs universels qui prévoient l'adoption de normes sociales et environnementales contraignantes. Comme pour la pêche et la faune, des quotas devront également être institués afin d'éviter l'épuisement rapide des ressources et leur exploitation dans une seule partie du monde au détriment des moins favorisées. Il s'agit de faire des ressources de la planète des biens collectifs, au service de tous les peuples et de l'humanité.

### ***Pour une solidarité internationale renouvelée***

Le système dans lequel nous vivons externalise les coûts sociaux et environnementaux au bénéfice de la croissance et du bien-être des populations du Nord. Ainsi, il convient de proposer une transition économique, politique et environnementale prenant en compte les inégalités dues à l'exploitation et la dépossession des pays du Sud.

Les récents engagements d'augmenter l'Aide publique au développement (APD) afin de « s'efforcer d'atteindre » les 0,7% en 2025 ne suffiront pas. Son principe, sa mise en œuvre, son européanisation doivent être repensés à l'aune d'une solidarité internationale. L'aide doit essentiellement être constituée de dons et non de prêts ou d'annulation de dettes et

réorienter ses priorités vers les défis environnementaux et climatiques, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la prévention des crises.

Il importe aussi donc de renégocier les accords commerciaux tels les Accords de partenariat économique (APE) de l'Union européenne avec les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, pour sortir du libre-échange, d'annuler les dettes illégitimes, de réguler les cours des matières premières, et d'adopter des règles bilatérales et multilatérales de commerce plus équitables. La suppression des paradis fiscaux, l'augmentation de la Taxe sur les transactions financières (TTF) et l'élimination des brevets sur le vivant s'avèrent indispensables.

Une priorité doit être accordée aux sociétés africaines et méditerranéennes en construisant de nouveaux partenariats équilibrés, respectueux des droits humains, à l'écoute des demandes des populations locales et favorisant la circulation des acteurs économiques entre la France et les Afriques.